

Société Intercommunale BEP Expansion

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Procès-verbal de la réunion du 19 juin 2018

Sont présents :

- **Pour le Groupe "Province"**

Depas Yves

Représentants de Province de Namur

- **Pour le Groupe "Privés"**

De Astis Fabrice

Représentants de Belfius Banque Belgique

Levaque Marie-Laurence

Représentants de ING Belgique

Costantini Franco

Représentants de Sagrex - Namur

Saint Gobain Glass Benelux

Représentants de Saint Gobain Glass Benelux

- **Pour le Groupe "Intercommunales"**

Chintinne Grégory
Close Jean-Louis
Cox Gérard

Représentants de B.E.P.

- **Pour le Groupe "Communes"**

Léonard Françoise
Mauguit Marie-Christine
Philippart Françoise
Simon - Castellan Rose

Représentants de Andenne

Ancion Michel

Représentants de Anhéé

Pierson Marc

Représentants de Assesse

Lejeune Marc
Moreau Pierre

Représentants de Beauraing

Clarival David
Copine André
Douny-Poncelet Jeannine
Rolin Vinciane

Représentants de Bièvre

Chabotaux André
Meunier Lucile

Représentants de Cerfontaine

Botin Frédéric
Cheffert Jean-Marie
Dethy Joseph

Représentants de Ciney

Dubuc-Chevalier Christiane

Représentants de Couvin

Naome Lionel	Représentants de Dinant
Absil Luc Jacqemin Thierry	Représentants de Eghezée
Francart Tanguy Plomteux Christelle	Représentants de Fernelmont
Baudson-Guillaume Françoise Mabille Albert Remy Marc Vautard Philippe	Représentants de Floreffa
Dreze Etienne Meuter Bernard	Représentants de Fosses-la-Ville
Léonard Véronique Normand Daniel	Représentants de Gedinne
Goetyneck Jean-Claude Jadot Luc Warzée-Caverenne Valérie	Représentants de Hamois
George Michaël Nennen Jean-Joseph	Représentants de Hastière
Ledent Pierre	Représentants de Houyet
Collard-Bovy Pierre Gobert Michel	Représentants de Jemeppe sur Sambre
Allard Bernard Bouvier Thibault Depas Yves Janquart Guy	Représentants de La Bruyère
Fauchet Didier Joly Robert	Représentants de Mettet
Tory Khakid	Représentants de Namur
Cox Gérard Delchambre Manon Sohy Isabelle	Représentants de Onhaye
Delpire Jean-Marie	Représentants de Philippeville
Defaux Julien Lejeune Janique	Représentants de Rochefort
Bordon Olivier	Représentants de Sambreville
Bleret-De-Cleermaecker Sabine Lecomte Valérie	Représentants de Somme-Leuze
Monty Jacques	Représentants de Viroinval
Duruisseau David Robinet André	Représentants de Vresse-sur-Semois
Leclercq Nathalie Navaux Albert	Représentants de Walcourt

Assistent également à la réunion :

Monsieur R. DEGUELDRE, Directeur Général du BEP, Madame V. ARNOULD, Directrice du Département Environnement du BEP, Madame L. GOURGUE, Directrice du Département Développement Economique du BEP, Monsieur O. GRANVILLE, Directeur du Département Secrétariat Général du BEP, Monsieur F. CIPOLAT, Directeur du Département Développement Territorial du BEP, Monsieur T. SORIANO, Directeur du Département Comptabilité et Ressources Humaines du BEP, Monsieur M. DERROITTE, Directeur du Département Informatique et Télécommunications du BEP, Madame I. SADIN, Chef de Service du Département Ressources Humaines du BEP, Monsieur B. HANQUET, Chef de Service au Département Environnement du BEP, Madame I. BERTRAND, Responsable Communication du BEP, Madame A. JOLY, Juriste au BEP, Monsieur D. RALET, du Département Comptabilité du BEP, Monsieur O. RONSMANS, Réviseur d'Entreprises, Monsieur N. SURAY (Commune de Gedinne), Monsieur B. GUILLITTE (Ville de Namur), Monsieur L. BOUVEROUX (Commune d'Assesse), Monsieur D. HELLIN (Commune d'Ohey), Madame C. COLLARD (Province de Namur), Madame N. DEMANET (Commune d'Havelange), Monsieur Ch. TUMERELLE (Ville de Dinant), Monsieur N. VILMUS (Commune de Somme-Leuze), Madame L. DAFTE (Commune de Ciney), Madame A. ROMAINVILLE (Commune de Floreffe), Madame A. DEMARCHE (Commune de Ciney), Monsieur JM. LABBE (Saint-Gobain), Monsieur G. DOCQUIRE (Confédération Construction Namur).

Sont excusés :

Monsieur JC. NIHOUL, Président du BEP, Madame C. ABSIL (Province de Namur), Madame A. BARZIN (Ville de Namur), Madame F. JEANMART (Commune d'Hotton), Madame N. GAUX-LAFFINEUR (Commune d'Anhée), Madame N. MARCOLINI (Commune d'Assesse), Monsieur W. BOURGEOIS (Commune de Beauraing), Madame D. MILLE-MULLEN (Commune de Cerfontaine), Madame AM. CAMUS (Commune de Ciney), Monsieur A. BESOHE (Commune de Dinant), Monsieur L. BELOT (Commune de Dinant), Monsieur P. LALOUX (Commune de Dinant), Madame MC. VERMER (Commune de Dinant), Madame M. LADRIERE (Commune d'Eghezée), Monsieur M. GENARD (Commune de Florennes), Monsieur M. HELSON (Commune de Florennes), Monsieur D. LECHAT (Commune de Florennes), Monsieur Ph. MAHOUX (Commune de Gesves), Monsieur Ch. ALEXANDRE (Commune d'Houyet), Madame H. LEBRUN (Commune d'Houyet), Monsieur E. MAROT (Commune d'Houyet), Monsieur Y. PETIT (Commune d'Houyet), Monsieur E. de PAUL de BARCHIFONTAINE (Commune de Jemeppe-sur-Sambre), Madame M. DEMASY (Commune de Marche), Monsieur JM. ALLARD (Ville de Namur), Madame V. CHOQUE (Commune de Nassogne), Monsieur A. DEPAYE (Commune d'OHEY), Madame N. VISCARDY-SOUMOY (Commune de Philippeville), Monsieur F. PIETTE (Commune de Profondeville), Monsieur S. TRIPNAUX (Commune de Profondeville), Monsieur F. PLUME (Commune de Sambreville), Madame B. DAVISTER (Commune de Sambreville), Madame S. DEPAIRE (Commune de Sambreville), Monsieur E. BERTRAND (Commune de Sombreffe), Monsieur D. JORIS (Commune de Somme-Leuze), Monsieur D. MASSIN (Commune de Viroinval), Madame CH. POULIN (Ville de Walcourt).

Monsieur G. COX, déclare la séance ouverte à 20 heures

A l'unanimité l'Assemblée Générale désigne en qualité de scrutateurs, **Messieurs Etienne DREZE et Guy JANQUART**. Ceux-ci vérifient la régularité des convocations et des mandats ainsi que la liste des présences.

Sur leur rapport, le Président déclare l'Assemblée valablement constituée, puisque 22.484 parts sont représentées pour le groupe «Province» sur 22.484 parts souscrites, 36.909 parts sont représentées pour le Groupe «Communes» sur 44.968 parts souscrites, 100 parts sont représentées pour le « BEP » sur un total de 100 parts souscrites, 3.270 parts sont représentées pour le groupe «Secteur Privé» sur 7.386 parts soit, au total, 62.763 parts représentées sur 74.938 parts souscrites.

1. FIN DE MANDATS DES ADMINISTRATEURS

L'Assemblée Générale prend acte de la démission d'office des Administrateurs membres du Conseil d'Administration suite à l'application du Décret du 29 mars 2018, selon le rapport suivant :

- Groupe Communes : OUI : 35.361 parts – NON : 0 part – ABSTENTION : 224 parts (2 Conseillers de la Commune Sambreville s'étant abstenu sur ce point).
- Groupe Province : Unanimité : 22.484 parts.
- BEP : Unanimité 100 parts.
- Groupe Privé : Unanimité 3.270 parts.

2. RENOUELEMENT DES INSTANCES DE L'INTERCOMMUNALE – DECRET DU 29 MARS 2018

L'Assemblée Générale, selon le rapport suivant :

- Groupe Communes : OUI : 35.361 parts – NON : 0 part – ABSTENTION : 224 parts (2 Conseillers de la Commune Sambreville s'étant abstenu sur ce point).
- Groupe Province : Unanimité : 22.484 parts.
- BEP : Unanimité 100 parts.
- Groupe Privé : Unanimité 3.270 parts.

désigne en qualité d'Administrateur :

Pour le Groupe « Province » :

Monsieur Freddy CABARAUX	PS
Monsieur Yves DEPAS	PS
Monsieur Jean-Marc VAN ESPEN	MR
Monsieur Christophe BOMBLED	MR
Monsieur Arnaud MAQUILLE	MR
Monsieur Etienne BERTRAND	CdH
Monsieur Michel COLLINGE	CdH
Monsieur Georges BALON PERIN	ECOLO

Pour le Groupe Communes :

Monsieur Benjamin COSTANTINI	PS
Monsieur Vincent DELIRE	PS
Madame Christine POULIN	PS
Monsieur Yvan PETIT	PS
Monsieur Dominique VAN ROY	MR
Monsieur Philippe RENOTTE	MR
Madame Nathalie DEMANET	MR
Monsieur Gérard COX	MR
Monsieur Philippe VAUTARD	CdH
Monsieur Jean-Pierre SACRE	CdH
Monsieur Bernard GILSON	CdH
Monsieur Hugues DOUMONT	ECOLO

3. FIXATION REMUNERATIONS ET JETONS DE PRESENCES

L'Assemblée Générale selon le rapport suivant :

- Groupe Communes : OUI : 35.361 parts – NON : 0 part – ABSTENTION : 224 parts (2 Conseillers de la Commune Sambreville s'étant abstenu sur ce point 224 parts).
- Groupe Province : Unanimité : 22.484 parts.
- BEP : Unanimité 100 parts.
- Groupe Privé : Unanimité 3.270 parts.

marque accord pour fixer à dater du 1^{er} juillet 2018 le montant du jeton de présence à octroyer aux membres du comité d'audit à 118,28 € (soit 197,93 € montant indexé – référence indexe 01/04/2018).

La séance est levée à 20.15 heures

Le Secrétaire,
R. DEGUELDRE

Le Président,
G. COX